



La Roche Sur Yon, le mardi 9 juin 2015

- **Aux secrétaires des syndicats**
- **Aux secrétaires des unions locales**
- **Aux membres de la commission exécutive**
- **Au secrétaire de l'USR**
- **A l'animatrice collectif jeunes**

N/Réf. : 15C

INFOS LUTTES 1

BENETEAU (Chimie) :

Revendication : salaires.

Mardi 9 juin 2015 à 8 h 00 : Débrayage des salarié(e)s des sites de Dompierre-sur-Yon, Belleville, et le Poiré-sur-Vie.

Total des salarié(e)s sur ces trois sites : 600 CDI + 200 intérimaires.

Environ 400 salarié(e)s sur les 600 en CDI ont répondu à l'appel à débrayer de la CGT.

25 juin : Action de la CGT au plan confédéral sur les salaires, les pensions et les minimas sociaux.

Pétition : les camarades de la CGT Bénétteau ont récolté une centaine pétition. D'autres viendront demain.

Les salarié(e)s ont voté la poursuite du mouvement. Le mercredi 10 juin 2015, Ils seront rejoints sur le site de Dompierre sur Yon par les salariés des sites des Herbiers, de Challans, de Saint-Hilaire de Riez et de Challans.

La CFDT ne s'est pas jointe au mouvement. Après la réunion des Négociations Annuelles Obligatoires qui a eu lieu cet après-midi, ils ont été pris à parti par les salarié(e)s qui les ont sommés de se joindre au mouvement.

L'appel à la grève de demain se fera au nom de l'intersyndicale CGT, FO et CFDT.

A suivre.....

CGT STEF (transport) :

22 mai 2015. Pour un 1er essai, nous n'avons pas à rougir, bravo à tous pour cette mobilisation et cette solidarité.

A l'appel de la CGT du groupe STEF, plusieurs actions ont été menées dans différentes filiales STEF pour protester contre la politique salariale du groupe STEF. Cette année le groupe affiche des bénéfiques records et des NAO historiquement basses. On ne pouvait rester sans rien faire à attendre un lendemain meilleur.

Parfois il faut savoir provoquer le destin. STEF VENDEE (petite agence très très rentable), a montré que les salariés n'étaient pas que des pantins incapables de défendre leurs intérêts. Ils ont démontré que la solidarité existait et que seul l'**union** pourra faire changer les décisions managériales de la direction. Toujours plus de travail assidus et sérieux et encore moins d'augmentations. On nous gave comme des oies avec des primes, qui baissent significativement. Grâce à cet élan de solidarité, aucun conducteur entre 7h et 17h n'ont pris leur service. Les agents de quai ont longuement hésité avant de prendre leur service. Ce n'est que parti remise avec eux. Néanmoins cette équipe de quai a fait preuve de solidarité. Reste plus qu'à renforcer le lien pour être solidaire avec les conducteurs. En tout cas aucune amertume envers nos collègues qui n'ont pas souhaité se joindre au mouvement. Avec une communication en amont nous aurions sans aucun doute eu une plus forte mobilisation.

Quelque soit sa catégorie socioprofessionnelle, beaucoup semblent concernés par ce réel manque de reconnaissance. Il semblerait désormais que la direction ait un aperçu de ce que nous sommes capables de faire pour être récompensés du fruit de notre travail quotidien.

Liberté et droit syndical, pas touche !

La Justice réhabilite tous les salariés de la Stef ! Mardi 2 juin 2015, au terme d'un an de lutte devant la Justice, la Cour d'Appel de Versailles vient de rendre sa décision en réhabilitant tous les salariés de la Stef sans exception après avoir menée une grève des plus dures. Ainsi, tous les salariés sont confortés dans leur dignité et dans leurs droits. La grève dans notre pays reste et demeure une arme de lutte efficace et légale ! Voilà le message qu'est forcée d'entendre la Direction de l'entreprise Stef. Cissoko OUSMANE, travailleur Sénégalais, dernier salarié gréviste qui attendait sa réintégration à son poste de travail est heureux de retrouver le chemin de l'entreprise. Au passage, l'entreprise devra lui payer le salaire d'une année. Au final, rien n'aura pu arrêter la détermination des salariés à porter leurs revendications tant sur les salaires que les conditions de travail et ce malgré les plus mauvais coups d'une Direction assoiffée de revanche. Pas plus que la pression, la frénésie des sanctions disciplinaires, le recours aux huissiers 7j/7j et 24h/24h, les assignations répétées devant le TGI, la privation de salaire. Non, rien n'aura entamé l'extraordinaire soif de dignité de ces travailleurs pour la plus part, travailleurs immigrés venus d'Afrique. La grève menée par les salariés accompagnés de leur syndicat CGT était parfaitement légale et juste. Cela vient une fois de plus d'être confirmé par le juge tout comme l'inspection du travail qui par ailleurs a refusé la demande de licenciement des 4 élus CGT dont le délégué syndical. Cette victoire est belle et précieuse car à l'heure où l'austérité domine, elle prouve que seule la mobilisation coordonnée des salariés engagés dans une démarche de lutte tranche au milieu des discours et postures les plus virulents. Une fois encore bravo à tous les salariés qui se sont engagés dans la bataille !

FAPT :

La plaque courrier de Challans (Sites Challans, st Jean de Monts, St Hilaire, St Gilles, Noirmoutier, Ile d'Yeu et beauvoir) était en grève le 29 mai (pour 24h) contre les différentes réorganisations proposées par la boîte (interruption méridienne imposée, suppression d'emplois, perte de pouvoir d'achat avec suppression prime collation, non respect du droit syndical...) Ils étaient une bonne centaine en grève et environ 80 au piquet de grève accueillis par les gendarmes et l'huissier. Aucune avancée de la part de La Poste. Ils ont donc voté la reconduction de la grève à partir du 15 juin en illimitée. Cette semaine, nous rencontrons les postiers d'Aizenay, La Mothe Achard et Coex qui **éventuellement** se joindraient à l'action pour les mêmes raisons.

Face à cette actualité, tous les militants sont sur le pont. Les camarades retraités étaient présents au piquet de grève ainsi que ceux de l'UL de Challans. Des visites de sites sont prévues dans la quinzaine.

Des tracts vont partir dans les services pour informer tous les postiers vendéens.

On ne lâche rien !!!

(Voir en pièces-jointes : articles de presse)

CGT Educ'Action :

RÉFORME DU COLLÈGE : APPEL DE L'INTERSYNDICALE DE VENDÉE CGT Educ'Action, FO, Sud Education, SNES FSU etc...

Les organisations syndicales départementales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Éducation dénoncent la publication des textes concernant la réforme du collège au soir même d'une grève majoritaire dans les collèges. (La méthode de décompte ministérielle minimise volontairement le nombre de grévistes.) Cette provocation et ce mépris des personnels sont contre-productifs : il est illusoire d'espérer mettre en oeuvre une réforme contre les professionnels. Elles dénoncent les manoeuvres de récupération politiciennes et les amalgames.

Elles demandent l'abrogation de ces textes, décret et arrêté, et la reprise immédiate des discussions sur l'avenir du collège. En tout état de cause, elles refusent de discuter des modalités d'application de cette réforme.

Elles appellent à faire du jeudi 4 juin une nouvelle journée nationale de mobilisation dans tous les collèges : • heures d'information syndicales ou assemblées générales • rencontres et débats avec les parents • motions dans les instances d'établissement, lettres aux parents (modèles à disposition) Elles appellent les personnels à signer et faire signer la pétition intersyndicale.

Elles appellent à la journée nationale de grève et d'actions le **JEUDI 11 JUIN 2015 MANIFESTATION 10 H 30 PLACE NAPOLEON LA ROCHE/YON.**

Elles appellent mettre en débat la poursuite de l'action, y compris la reconduction de la grève si le gouvernement reste sourd. Des préavis de grève ont été déposés par les organisations nationales syndicales couvrant le mois de juin. Pétition intersyndicale à signer sur www.unautrecollege2016.net